|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

Genève, le 25 août 2014

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire TSB 114**  FG DFS/VM  +41 22 730 5591 +41 22 730 5853 [tsbfgdfs@itu.int](mailto:tsbfgdfs@itu.int) | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union   * Aux Membres du Secteur UIT-T * Aux Associés de l'UIT-T * Aux établissements universitaires participant  aux travaux de l'UIT-T | |
|  |  | **Copie**:  - Aux Présidents et Vice-Présidents de toutes les Commissions d'études de l'UIT-T  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications  - Au Directeur du Bureau  des radiocommunications  - Aux Directeurs des Bureaux régionaux de l'UIT | |
| Objet: | **Création d'un nouveau Groupe spécialisé sur les services financiers numériques (Groupe FG-DFS) et première réunion du Groupe FG‑DFS, Genève (Suisse), 5 décembre 2014** | |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous annoncer la création du [Groupe spécialisé de l'UIT‑T sur les services financiers numériques](http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Pages/default.aspx) (Groupe FG-DFS), suite à l'accord donné par le GCNT de l'UIT‑T à la réunion qu'il a tenue à Genève du 17 au 20 juin 2014.

2 La première réunion du Groupe FG‑DFS (voir l'**Annexe 2** pour l'ordre du jour) est programmée au siège de l'UIT à Genève (Suisse) le **5 décembre 2014**. La réunion sera précédée d'un atelier sur les services financiers numériques et l'inclusion financière le **4 décembre 2014** au même endroit. Des renseignements détaillés sont disponibles sur le site web de l'atelier: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/ifds/Pages/default.aspx>.

3 Dans le monde, plus de 2,5 milliards d'adultes, vivant pour la plupart dans des pays en développement, ne possèdent pas de compte bancaire classique. Le faible niveau d'inclusion financière des pays en développement constitue un obstacle au développement socio-économique de ces pays. Les services financiers numériques peuvent changer la donne pour les personnes à revenu limité et faire de l'inclusion financière une réalité dans les pays en développement. Les services financiers numériques offrent la possibilité d'étendre la fourniture de services financiers de base aux pauvres au moyen de nouvelles technologies, comme les téléphones mobiles et l'argent électronique, et de nouvelles filières, comme les agents de détail. Ces filières peuvent conduire à une réduction importante des coûts pour les clients et les fournisseurs de services, et ainsi rendre les services financiers accessibles aux communautés isolées et non desservies.

4 Le Groupe FG‑DFS de l'UIT‑T analysera les solutions, les modèles économiques et les plates-formes des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui favorisent l'inclusion financière, et recensera les bonnes pratiques et les normes propres à faciliter, entre autres, l'accès aux technologies, la mise au point de plates-formes permettant de mener efficacement des transactions de faible montant, ainsi que la mise en oeuvre de solutions interopérables à l'échelle mondiale pour les services financiers numériques.

5 Les activités du Groupe spécialisé se dérouleront conformément aux procédures exposées dans la Recommandation UIT‑T A7. Le Groupe est rattaché au GCNT, et son mandat est reproduit dans l'**Annexe 1**. M. Sacha Polverini, membre de la Fondation Bill et Melinda Gates, a accepté la fonction de Président du Groupe. Je suis convaincu qu'en créant ce Groupe spécialisé, l'UIT‑T répondra aux attentes de ses membres et démontrera sa capacité de prendre en main des questions cruciales réclamant de manière urgente l'attention des décideurs et des acteurs du marché.

6 Le Groupe FG‑DFS est ouvert aux Etats Membres, aux Membres de Secteur et aux Associés de l'UIT, ainsi qu'aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT. Il est également ouvert à tout particulier ressortissant d'un pays membre de l'UIT et souhaitant contribuer à ses travaux, par exemple à des particuliers qui sont aussi membres ou représentants d'organismes de normalisation intéressés.

7 Le Groupe FG‑DFS attend des contributions sur des projets liés aux services financiers numériques et à l'inclusion financière dans les différentes régions, exposant la situation régionale en matière de services financiers numériques, les principales difficultés rencontrées (et les solutions envisageables) et les bonnes pratiques du secteur ayant été mises en oeuvre.

8 Il sera possible de participer à distance à la réunion. Pour plus d'informations sur la participation à distance, vous pourrez vous reporter à la page web du Groupe spécialisé: <http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Pages/default.aspx>.

9 La liste des points à examiner au cours de la réunion sera affichée sur la page web du Groupe spécialisé: <http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Pages/default.aspx>. Des informations concernant la réunion, ainsi que les contributions reçues, seront disponibles sur le site web du Groupe. La réunion s'ouvrira à 9 h 30 le 5 décembre 2014. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'entrée du bâtiment Montbrillant. Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT. Aucun droit d'inscription n'est demandé pour la participation à cette réunion.

10 Les débats se dérouleront en anglais uniquement.

11 Les documents de cette réunion seront accessibles au public. Pour la préparation des documents, nous vous prions de bien vouloir utiliser le gabarit de base pour les documents des groupes spécialisés, disponible sur la page web du Groupe FG‑DFS. Les participants à la réunion du Groupe doivent soumettre leurs contributions en version électronique au TSB en procédant de la manière suivante:

– Prendre contact avec le TSB, à l'adresse [tsbfgdfs@itu.int](mailto:tsbfgdfs@itu.int), afin de recevoir un numéro (nnnn) pour chaque document.

– Préparer les documents et les nommer comme suit: dfs-i-nnnn (suivi de l'extension de fichier appropriée).

– En utilisant un client FTP, télécharger le document vers le répertoire prévu à cet effet dans la zone FTP du Groupe FG‑DFS, à savoir:

**Nom d'hôte**: ifa.itu.int

**Chemin**: /t/fg/dfs/docs/incoming

Note: Le contenu de la boîte de dépôt des documents est consultable avec un navigateur Internet, à l'adresse: <http://ifa.itu.int/t/fg/dfs/docs/1412-gva/in/>.

Les documents seront traités par le TSB puis déplacés vers le répertoire en lecture seule approprié.

12 La date limite de soumission des contributions à la réunion est le **22 novembre 2014**. Veuillez noter qu'il s'agira d'une réunion sans documents papier.

13 Des équipements de réseau local sans fil (WLAN) sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. L'accès au réseau câblé continue d'être disponible dans le bâtiment Montbrillant de l'UIT. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

14 Pour faciliter vos démarches, vous trouverez un formulaire de confirmation d'hôtel à l'**Annexe 3** (voir: <http://www.itu.int/travel/> pour la liste des hôtels).

15 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de la réunion du Groupe spécialisé et de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne dès que possible, et **au plus tard le 24 novembre 2014**. **Veuillez noter que la préinscription des participants à la réunion se fait exclusivement *en ligne***, à l'adresse: [http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Pages/  
default.aspx](http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Pages/default.aspx). Afin que nous puissions vous communiquer d'éventuelles mises à jour concernant le programme de la réunion, nous vous prions d'indiquer une adresse de courrier électronique valable sur le formulaire d'inscription.

16 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant la date du début de la réunion** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa, mais uniquement pendant la période de **quatre** semaines susmentionnée. Cette demande doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que les dates de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s)[[1]](#footnote-1), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour la réunion en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention "**demande de visa**", par télécopie (+41 22 730 5853) ou par courrier électronique ([tsbreg@itu.int](mailto:tsbreg@itu.int)).

**Veuillez également noter que l'UIT peut prêter assistance uniquement aux représentants des Etats Membres de l'UIT, des Membres de Secteur de l'UIT, des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la  
normalisation des télécommunications

**Annexes**: 3

ANNEXE 1

(de la Circulaire TSB 114)

Mandat du Groupe spécialisé sur les services financiers numériques

# 1 Justification et domaine de compétence

Dans le monde, plus de 2,5 milliards d'adultes, vivant pour la plupart dans des pays en développement, ne possèdent pas de compte bancaire classique. Le faible niveau d'inclusion financière des pays en développement constitue un obstacle au développement socio-économique de ces pays. Les transactions financières sur mobile peuvent changer la donne pour les personnes à revenu limité et faire de l'inclusion financière une réalité dans les pays en développement. Comme le montrent des signes concrets de plus en plus nombreux, améliorer l'accès des pauvres à des services financiers de haute qualité moyennant un coût abordable se traduira par une amélioration plus rapide de la qualité de vie des ménages et des communautés des pays en développement, ainsi que par une accélération de la croissance économique de ces pays. L'une des solutions les plus prometteuses pour fournir ces services financiers aux pauvres, à l'échelle voulue et en créant des profits, est l'utilisation de plates-formes de paiement numériques. La récente croissance des services financiers numériques a permis à des millions de personnes exclues du système financier classique de réaliser des transactions financières de façon sécurisée et fiable et à un coût relativement faible.

Les services financiers numériques offrent la possibilité d'étendre la fourniture de services financiers de base aux pauvres au moyen de nouvelles technologies, comme les téléphones mobiles et l'argent électronique, et de nouvelles filières, comme les agents de détail. Ces filières peuvent conduire à une réduction importante des coûts pour les clients et les fournisseurs de services, et ainsi rendre les services financiers accessibles aux communautés isolées et non desservies. L'utilisation des smartphones associée à des innovations technologiques telles que les communications en champ proche (NFC) et l'informatique en nuage modifient également le visage du secteur des services financiers.

Les activités du Groupe spécialisé seront axées sur les innovations en matière de paiement et de fourniture de services financiers au moyen de technologies mobiles qui ont lieu aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, le cas des pays en développement faisant l'objet d'une attention particulière. L'innovation en matière de services financiers numériques dans les pays développés peut fournir des exemples de produits, de services et de bonnes pratiques qui pourraient trouver une application pertinente et efficace pour faciliter l'inclusion financière dans les économies émergentes, en particulier lorsque l'utilisation de ces produits et de ces services est éprouvée et normalisée.

# 2 Groupe spécialisé de l'UIT‑T sur les services financiers numériques (Groupe FG‑DFS)

Le Groupe spécialisé FG‑DFS de l'UIT‑T analysera les solutions et les projets TIC en faveur de l'inclusion numérique, les services financiers sécurisés sur mobile, et les nouvelles technologies dans ce domaine susceptibles d'être normalisées par les commissions d'études de l'UIT‑T. En outre, il recensera les bonnes pratiques qui pourraient faciliter la mise en oeuvre de ces solutions à l'échelle mondiale.

Le Groupe élaborera une feuille de route relative à la normalisation des services financiers numériques visant à en garantir l'interopérabilité, compte tenu des activités que mènent actuellement les divers organismes et instances de normalisation. Il mettra également au point un kit pratique réglementaire à l'intention des décideurs nationaux et des autorités nationales de régulation des Etats Membres de l'UIT, en vue de faire progresser l'adoption des services financiers numériques.

Le Groupe spécialisé entretiendra une collaboration étroite avec les commissions d'études de l'UIT‑D et invitera des entités non membres de l'UIT‑T à prendre part à ses travaux. Le Groupe spécialisé n'entend pas empiéter sur les travaux d'autres groupes, et tirera parti des compétences spécialisées et des travaux existants.

## 2.1 Objectifs

Pour faciliter l'élaboration de ressources destinées à servir de base à la mise au point de normes mondiales sur les services financiers numériques, le Groupe spécialisé poursuivra les objectifs suivants:

• Déterminer quelles seront les orientations technologiques en matière de services financiers numériques au cours des prochaines années et comment évolueront les rôles respectifs des diverses parties prenantes de cet écosystème. Cet objectif consistera notamment à déterminer les cadres sous-jacents, les nouveaux modèles économiques et les accords de partenariat public‑privé nécessaires au développement des services financiers numériques.

• Etablir des liaisons et des relations avec d'autres organisations susceptibles de contribuer aux activités de normalisation des services financiers numériques.

• Fournir une description de l'écosystème des services financiers numériques dans les pays développés et les pays en développement, ainsi que des rôles et responsabilités respectifs des parties prenantes de cet écosystème.

• Recenser les cas d'utilisation dans lesquels ont été mis en oeuvre avec succès des services financiers numériques sécurisés, y compris dans les pays en développement, en accordant une attention particulière aux avantages de ces services pour les femmes.

• Proposer de futurs sujets d'étude pour l'UIT-T, en indiquant les activités correspondantes pour les diverses commissions d'études de l'UIT‑T, en ce qui concerne, par exemple:

– les principes, le champ d'application, le cadre conceptuel et les cas d'utilisation liés aux services financiers numériques;

– les caractéristiques des services financiers numériques et les exigences relatives à ces services;

– le cadre architectural pour les services financiers numériques, notamment en ce qui concerne la sécurité des transactions sur mobile.

• Etudier, en collaboration avec l'UIT‑D, les bonnes pratiques concernant les politiques, les cadres réglementaires, la protection des consommateurs, la lutte contre la fraude, les modèles économiques et les écosystèmes pour les services financiers numériques dans les pays développés et les pays en développement.

• Travailler à la création d'un cadre propice au développement des services financiers numériques, qui pourrait être soumis, par l'intermédiaire du GCNT, au Colloque mondial des régulateurs de l'UIT pour approbation.

## 2.2 Relations

Le Groupe spécialisé travaillera en étroite collaboration avec toutes les commissions d'études de l'UIT‑T, en particulier les CE 2, CE 3, CE 13, CE 16 et CE 17.

Le Groupe FG‑DFS collaborera avec les entités pertinentes, conformément aux dispositions de la Recommandation UIT‑T A.7.

Ces entités incluent: les institutions financières, les régulateurs des télécommunications, les régulateurs financiers, les organisations non gouvernementales (ONG), les décideurs, les organismes de normalisation, les forums et consortiums du secteur (tels que: ISO/TC 68, ISO/CEI JTC 1, Association GSM, SWIFT, etc.), les réseaux de systèmes de paiement, les sociétés de transfert d'argent, les entreprises du secteur des TIC, les établissements universitaires, les instituts de recherche et autres organisations pertinentes.

## 2.3 Tâches spécifiques et produits finals

• Etudier les informations fournies par la CE 2 reproduites dans le Document TSAG‑TD 158.

• Collecter et enregistrer des informations relatives aux initiatives que mènent actuellement les parties prenantes du secteur des services financiers numériques. Cette tâche consistera notamment établir des rapports sur des cas d'utilisation et à recenser les normes relatives au déploiement des services financiers numériques dans le monde.

• Elaborer un document qui rende compte de la manière dont les technologies favorisent l'inclusion financière dans les pays en développement ainsi que de la nature de l'écosystème sous‑jacent, incluant les bonnes pratiques relatives aux cadres politiques et réglementaires, les méthodes d'évaluation des risques et les modèles économiques utilisés.

• Elaborer un rapport sur la terminologie (y compris la définition des termes) et la taxinomie des services financiers numériques et de leur écosystème. Le Groupe établira également une carte des parties prenantes recensant toutes les parties prenantes du secteur des services financiers numériques et indiquant leurs rôles et responsabilités respectifs dans l'écosystème correspondant. Elaborer un rapport sur les obstacles potentiels au déploiement des services financiers numériques.

• Etudier et analyser les incidences de l'exigence d'interopérabilité et d'interconnexion des services financiers numériques. Il s'agira notamment d'élaborer une feuille de route sur l'interopérabilité des services financiers numériques, compte tenu des difficultés et des bonnes pratiques en matière d'interopérabilité.

• Etudier et analyser les incidences de normes pour les transferts d'argent transfrontaliers.

• Etudier et analyser les problèmes de compétitivité technique qui pourraient freiner le déploiement des services financiers numériques (canal USSD[[2]](#footnote-2)).

• Elaborer un kit pratique réglementaire à l'intention des décideurs et des autorités de régulation pour faire progresser l'adoption des services financiers numériques.

• Organiser des ateliers régionaux thématiques, conformément aux dispositions de la Recommandation UIT‑T A.31, afin de recevoir des contributions de la part de diverses parties prenantes. Ces ateliers offriront un cadre pour étudier les bonnes pratiques relatives à l'harmonisation des cadres juridiques et réglementaires pour les transactions financières sur mobile au niveau mondial, ainsi que pour soutenir l'émission de nouveaux moyens de paiement numériques tels que l'argent mobile, l'argent électronique et autres devises numériques. Les ateliers rassembleront des régulateurs des télécommunications, des régulateurs financiers, des décideurs et autres parties prenantes concernées, afin de cerner les enjeux et de définir les priorités, d'échanger des informations et des bonnes pratiques dans le cadre de l'apprentissage entre pairs et à l'aide de processus de diffusion des connaissances, et de dégager des possibilités d'intervention en matière de politiques pour promouvoir l'inclusion financière. Les ateliers aborderont également des questions telles que la lutte contre le blanchiment d'argent, la taxation des transferts d'argent sur mobile et des dispositifs mobiles, et les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle pour ce qui est des services financiers numériques et des transferts d'argent transfrontaliers sur mobile.

• Rédiger des rapports techniques qui rendent compte des lacunes en matière de normalisation et présentent des solutions pour y remédier, et qui définissent les futurs travaux de normalisation des commissions d'études de l'UIT‑T dans le domaine des services financiers numériques.

• Transmettre les produits finals à l'entité de rattachement, au moins quatre semaines calendaires avant que celle-ci se réunisse.

## 2.4 Rattachement

Le Groupe spécialisé est rattaché au GCNT.

## 2.5 Equipe de direction

Voir le § 2.3 de la Recommandation UIT-T A.7.

## 2.6 Participation

Voir le § 3 de la Recommandation UIT-T A.7. Une liste des participants sera tenue à jour pour référence et transmise à l'entité de rattachement.

Il est important de mentionner que les participants aux travaux du Groupe spécialisé doivent soumettre des contributions et participer activement.

## 2.7 Appui administratif

Voir le § 5 de la Recommandation UIT-T A.7.

## 2.8 Aspects financiers généraux

Voir les § 4 et 10.2 de la Recommandation UIT-T A.7.

## 2.9 Réunions

La fréquence et le lieu des réunions seront fixés par le Groupe spécialisé et le calendrier général des réunions sera annoncé dès que possible. Dans toute la mesure possible, le Groupe utilisera les outils de collaboration à distance et tiendra ses réunions en parallèle avec les réunions existantes. Les réunions seront annoncées par voie électronique (courrier électronique, site web, etc.) au moins quatre semaines à l'avance.

## 2.10 Contributions techniques

Les contributions doivent être soumises au moins douze jours calendaires avant l'ouverture de la réunion.

## 2.11 Langue de travail

La langue de travail est l'anglais.

## 2.12 Approbation des produits finals

Les produits finals doivent être approuvés par consensus.

## 2.13 Lignes directrices de travail

Voir le § 13 de la Recommandation UIT‑T A.7.

## 2.14 Rapports d'activité

Voir le § 11 de la Recommandation UIT-T A.7.

## 2.15 Annonce de la création du Groupe spécialisé

La création du Groupe spécialisé sera annoncée par l'intermédiaire d'une Circulaire du TSB adressée à l'ensemble des membres de l'UIT, dans le bulletin d'actualités de l'UIT-T, et par d'autres moyens, y compris la communication avec les autres organisations concernées.

## 2.16 Echéances et durée des activités du Groupe spécialisé

La durée des activités du Groupe spécialisé est de deux ans, mais elle peut être prolongée au besoin par décision de l'entité de rattachement.

La première échéance prévue est la suivante:

• Première réunion du Groupe spécialisé FG‑DFS: 4ème trimestre de 2014.

## 2.17 Politique en matière de droits d'auteur

Voir le § 9 de la Recommandation UIT-T A.7.

ANNEX 2

(to TSB Circular 114)

**Draft agenda for First Meeting of FG on Digital Financial Services**

**Geneva, 5 December 2014**

|  |  |
| --- | --- |
| 08:30-09:30 | **Registration** |
| 09:30-10:10 | **Opening plenary session**   * Welcome remarks * ITU/TSB Director * Focus Group Chairman * Logistics, Focus Group rules and ITU IPR policy |
| 10:10-10:45 | **Session 1: Focus Group Terms of Reference (ToR) and management**   * Presentation of the management team * Presentation of the Terms of Reference (ToR) * Document allocation * Agenda approval |
| 10:45-11:00 | Coffee Break |
| 11:00-12:30 | **Session 2 part 1: Focus Group structure, deliverables and work plan**   * Establishment of working groups and deliverables * Focus Group work plan |
| 12:30-14:30 | Lunch |
| 14:30-16:30 | **Session 2 part 2: Contributions and Work on Deliverables**  Contributions |
| 16:30-16: 45 | Coffee Break |
| 16:45-17:30 | **Session 3: Work Plan for next meeting** |
| 17:30-18:00 | **Wrap up and Closing**   * Contribution plan for next meeting * Outgoing liaisons * Meeting plan * Any other business * Closing |

ANNEX 3

(to TSB Circular 114)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *This confirmation form should* ***be sent direct to the hotel*** *of your choice* | | |
|  | **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION** |  | |

**TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**

**ITU Focus Group on Digital Financial Services** on 5 December 2014 in Geneva

Confirmation of the reservation made on (date) ------------------- with (hotel) -------------------

**at the ITU preferential tariff**

------------ single/double room(s)

arriving on (date)---------------------------- at (time) ------------- departing on (date)----------------

**GENEVA TRANSPORT CARD:** Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.

Family name -----------------------------------------------------------------------------------------------------

First name --------------------------------------------------------------------------------------------------------

Address ------------------------------------------------------------------- Tel: -----------------------------

---------------------------------------------------------------------------------- Fax: ----------------------------

----------------------------------------------------------------------------------- E-mail: -------------------------

Credit card to guarantee this reservation: AX/VISA/DINERS/EC (or other) ---------------------

No. -------------------------------------------------------- valid until ------------------------------------------

Date ------------------------------------------------------ Signature -------------------------------------------

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Un modèle de ce type de demande est disponible à l'adresse: <http://itu.int/en/ITU-T/info/Documents/Visa-support-letter_MODEL.pdf> . [↑](#footnote-ref-1)
2. Unstructured Supplementary Service Data ("Données de services supplémentaires non structurées"). [↑](#footnote-ref-2)